PROJET
D'UN
GLOSSAIRE
FRANÇOIS.



A PARIS,

Chez H. L. GUERIN & L. F. DELATOUR, rue S. Jacques, à S. Thomas d'Aquin.

M. DCC. LVI.

AVIS DES LIBRAIRES.

L'AUTEUR du Gloſſaire François dont nous annonçons le projet a deſiré que ce Mémoire parût, avant que nous priſſions aucun engagement pour l'impreſſion de ſon Ouvrage. Outre qu'il a cru devoir preſſentir le Public ſur ſon entrepriſe, il eſpere de plus ſe procurer par ce moyen les avis des Savants ſur le plan qu'il ſe propoſe de ſuivre, & qu'il ſoumet à leurs lumieres.

Ce projet ne doit point être mis au rang de ceux qui n'étant que les fruits d'une imagination oiſive ſont propoſés avec précipitation, & qui, après avoir été long-temps attendus reſtent toujours ſans exécution: l'Auteur de celui-ci croit avoir raſſemblé, à peu près, tous les matériaux qu'un homme ſeul eſt capable d'accumuler dans une longue ſuite d'années; il les a rangés dans l'ordre alphabétique. Il ne lui reſte plus qu'à faire un choix, en retranchant ceux qui n'appartiennent point à ſon plan, & à compoſer chacun des articles avec la préciſion que demande un ſimple Gloſſaire.

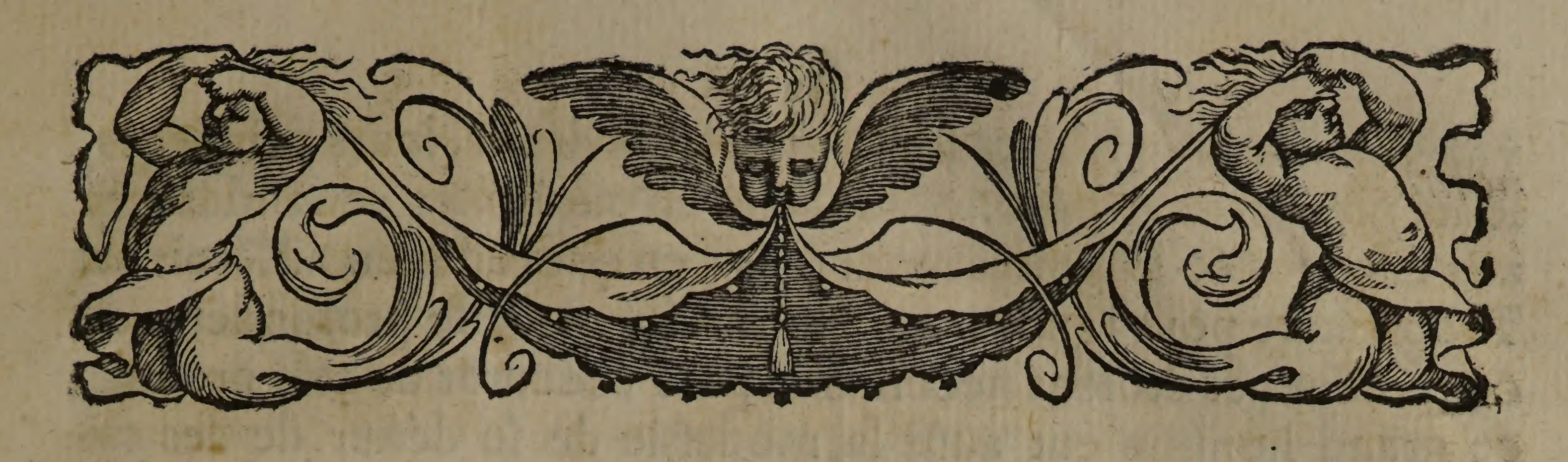
Il a ſenti combien cette derniere opération exige encore de temps & de peine; effrayé, avec raiſon, de l'étendue d'un travail qui n'eſt cependant que la ſuite, & pour ainſi dire la réduction d'un autre infiniment plus conſidérable, il a toujours craint d'y ſuccomber, s'il en étoit chargé ſeul.

Après avoir long-temps renfermé dans le ſilence ſes vues & ſes deſirs, dont il n'avoit fait part qu'à quelques amis, il a ſollicité, mais inutilement, un grand

nombre de Gens de Lettres de ſe joindre à lui pour l'aider dans ſon entrepriſe. Il deſeſpéroit preſque de trouver jamais le ſecond qu'il cherchoit ; lorſque M. l'Abbé Guiroy, Cenſeur Royal, a bien voulu s'offrir. L'éloge que nous pourrions faire de ſa capacité ſeroit ſuſpect dans notre bouche. L'Auteur du projet lui rend ce témoignage, que ſans un pareil ſecond, il n'auroit pu qu'avec beaucoup de temps & des peines au deſſus de ſes forces, mettre ſon deſſein à exécution, & qu'aidé de ſes ſoins, il ſe flatte de le porter en peu d'années au point de perfection où peut atteindre une compoſition de ce genre. M. l'Abbé Guiroy de ſon côté, quelqu'évenement qui puiſſe arriver, s'engage à s'occuper uniquement & ſans relâche de ce travail, comme s'il en avoit lui-même formé le plan ; & ce n'eſt point un engagement téméraire : pleinement inſtruit des vues & des connoiſſances de l'Auteur par l'eſſai d'une année de travail, il ne quittera point l'ouvrage qu'il ne ſoit achevé.



PROJET



PROJET
D'UN
GLOSSAIRE FRANÇOIS.

DEPUIS plus de deux ſiecles un grand nombre d'Ecrivains ont travaillé avec plus ou moins de ſuccès à l'éclairciſſement de notre Hiſtoire. Dès le temps de François I, le célebre Guillaume du Bellay, Seigneur de Langey, à la lecture de celle des Grecs, des Romains, des Barbares même, conçut une noble jalouſie pour la gloire de ſa Nation, & réſolut de ſe plonger dans des recherches profondes qui puſſent ſervir à débrouiller le cahos des Antiquités Françoiſes, il forma d'abord le deſſein de démêler les origines des Gaulois & des François : *en remuant* (ce ſont ſes termes) *les titres, livres, chartres, épitaphes, fondations, & autres choſes antiques.* Il n'avoit pas déſeſpéré de faire une eſpece de concordance des noms anciens des Provinces & des Villes de la Gaule & de la France, avec les noms modernes. Il n'avoit pas dédaigné de mettre la main à cet ouvrage, & d'en compoſer un Vocabulaire alphabétique. Après s'être fait des recueils pour ſa propre inſtruction, il entreprit, pour celle du public, deux autres ouvrages plus importants, qui marquoient & la ſupériorité de ſon génie, & la grandeur de ſes vues. Dans l'un il ſe propoſoit, ſur le modele de Plutarque, de comparer les Hommes illuſtres de la France avec ceux de l'Antiquité : l'autre avoit pour objet, les Charges & les Dignités de la Couronne. On

y devoit expliquer leurs fonctions, leurs droits, leurs privileges, leurs prérogatives, &c. & montrer en quoi elles ressembloient aux Charges & Dignités modernes, en quoi elles en différoient. Trop habile pour ignorer quelle variété, quelle profondeur de connoissances étoient nécessaires pour exécuter de tels projets, ce grand homme eut aussi la modestie de se défier de ses talents : mais il se flattoit du moins que son exemple mettroit sur la voie des hommes plus capables qu'il ne croyoit l'être, de finir ce qu'il auroit ébauché. Des devoirs essentiels, les besoins de l'Etat qu'il servit avec distinction dans les guerres les plus sanglantes, & dans les négociations les plus délicates l'arracherent à ce travail qu'il reprit dans la suite, & qui néanmoins ne fut pas mis au jour.

Du Tillet, Greffier en chef du Parlement, ne tarda pas à remplir les vœux de du Bellay, pour le dernier de ces trois ouvrages, par le savant Traité de *la Maison & Couronne de France.*

Aprés eux, Pasquier, Pithou, Nicot & Fauchet, mais sur-tout le premier, contribuerent, par des recherches immenses, à éclaircir nos Antiquités Françoises. Mais quel nouvel éclat n'ont-elles pas reçu depuis, sous les ministeres de Richelieu, de Mazarin & de Colbert, par les veilles des Duchêne, des Dupui, des Pithou, des Valois, des du Cange, des PP. Labbe, Sirmond, le Cointe, d'Achery & Mabillon, & d'une foule d'autres qu'il seroit inutile de nommer?

A la vue de tant de secours qu'ils nous ont préparés, nous qui sommes soutenus, comme ils l'étoient de leur temps, de la protection du Roi & de la bienveillance de ses Ministres, pourrions-nous rester oisifs, dans un siecle où l'esprit de discussion & de critique, épuré par le goût, semble être au point de maturité ? Aussi les travaux de nos devanciers redoublent-ils le zele de leurs successeurs. De nouvelles entreprises le disputent journellement aux anciennes, & concourent toutes au même but. Les Archives, les Bibliotheques ouvertes de toutes parts offrent des trésors inépuisables à qui veut les employer.

De combien de Chartres, de Chroniques, de Titres de toute eſpece, nos laborieux Compilateurs n'ont-ils pas enrichi le Public ? Le ſavant Ouvrage du P. Mabillon ſi bien continué, ſi judicieuſement augmenté par de nouveaux Ecrivains ; celui de du Cange étendu, perfectionné dans la nouvelle édition qui attend encore un riche ſupplément, nous facilitent la lecture & l'intelligence de tant de précieux monuments. Rendons-en graces à leurs Auteurs ; mais oſons le dire : ces ſecours ſeront toujours inſuffiſants, tant que nous n'aurons point l'ouvrage par lequel il auroit fallu commencer.

Budé & les autres Reſtaurateurs des Lettres comprirent qu'il ne ſuffiſoit pas de multiplier par l'impreſſion, & de répandre par-tout le texte des Ecrivains de la Grece & de Rome, ſi l'on n'en donnoit auſſi la clef, c'eſt-à-dire, des Dictionnaires exacts. Nos Littérateurs François n'ont point profité de cet exemple.

Au bout de 200 ans de travaux, malgré les vœux réitérés d'une multitude de Savants, & les inſtances de M. Falconet dans un Mémoire curieux qu'il lut en 1727 dans une aſſemblée publique de l'Académie, nous ſommes encore à déſirer un Gloſſaire François, qui nous faſſe entendre la langue de nos anciens Auteurs. Nous avons, à la vérité, ſur quelques-uns d'eux, des Gloſſaires particuliers, tels que celui de Loiſel ſur les Poéſies d'Elinand, & quelques autres ; mais perſonne n'a, juſqu'à ce jour, embraſſé l'objet dans toute ſon étendue.

En se bornant à répéter ſans ceſſe des explications inutiles, ſouvent fauſſes ou haſardées du même mot, on a négligé d'en expliquer beaucoup d'autres qui arrêtent encore les lecteurs : on s'eſt diſpenſé d'aſſigner aux mots déja connus toutes les acceptions dans leſquelles ils ont été employés. Deux raiſons peuvent avoir détourné de ce travail : d'une part, l'inutilité prétendue, à n'en juger qu'à la premiere inſpection ; de l'autre, l'immenſité des lectures en tout genre qu'exigeoit cette entrepriſe. Qu'avons-nous beſoin, diſent les uns, d'un Gloſſaire François ? tant d'hommes profonds dans notre Hiſ-

toire n'avoient point ce fecours, & n'ont pas laiffé d'être experts dans la lecture de nos vieilles Chroniques & de nos anciennes Chartres. J'en conviendrai, fi l'on veut; mais du moins, faut-il m'accorder qu'à l'aide d'un Gloffaire, les habiles gens les auroient encore mieux lues, ou plus facilement entendues. Les premiers pas, toujours les plus rebutants dans quelque carriere que ce foit, auroient été pour eux, & moins longs & moins pénibles : les Auteurs auroient plus utilement employé le temps qu'ils perdirent à s'échaffauder, à tâtonner, à deviner.

COMMENT fe réfoudre, difent les autres qui s'effrayent de l'immenfité des recherches, à s'ufer les yeux fur une multitude de titres qui n'apprennent rien, ou prefque rien; à dévorer d'anciens livres faftidieux & barbares qui parlent chacun leur jargon, fuivant les Provinces où vécurent les Auteurs, & quelquefois même felon le caprice d'une imagination égarée, qui n'admettoit ni borne, ni ordre, ni convenance dans fes métaphores & dans fes figures ? Se condamnera-t-on à paffer fa vie dans ce pénible exercice, & cela pour recueillir uniquement de vieux mots, dont un grand nombre fe font confervés dans le patois de quelques cantons de Province ? Préfenter à une Nation éclairée, civilifée, exceffivement délicate, des mots & des tours relégués dans les entretiens groffiers de la lie du peuple, ce feroit pour fruit de fes veilles, s'expofer au ridicule que ne manqueroient pas de jetter fur un pareil ouvrage des hommes fuperficiels, incapables d'en appercevoir l'utilité.

POUR vaincre des difficultés fi rebutantes, pour s'expofer à de tels rifques, il faut, j'en conviens, une forte de courage; mais enfin, fi l'on s'étoit une fois bien perfuadé qu'à ce prix on eût pu rendre un fervice confidérable aux Lettres, à fa Nation, certainement, d'autres avant moi, fe feroient chargés de cette entreprife. Quelle confiance d'ailleurs ne devoit point donner l'exemple du célebre du Cange, dont la mémoire ne périra jamais, tant qu'il reftera parmi nous une étincelle de cet amour de la patrie, qui doit animer tous nos Savants,

QUELQU'IMMENSES, quelqu'utiles que ſoient ſes autres travaux, c'eſt ſur-tout à ſon Gloſſaire qu'il ſera redevable de l'immortalité. Auſſi, pouvons-nous dire hardiment que nous tenons de ce grand homme la certitude de toutes les connoiſſances que nous ont tranſmis les Savants qui ſont venus après lui; que ſans lui leur marche dans la carriere de notre Hiſtoire & de nos Antiquités eccléſiaſtiques ou civiles, eût été ſouvent incertaine & chancelante, & qu'en voulant nous guider, ils ſe feroient égarés eux-mêmes les premiers. Il eſt vrai qu'en déchiffrant le Latin barbare, il a ſur-tout travaillé pour des hommes doctes, qui peuvent ſeuls connoître la valeur de ſon travail : avantage dont ne peut ſe flatter également l'Auteur d'un Gloſſaire François. Cependant il faut convenir qu'un Gloſſaire François, ſorti des mains de du Cange, eût été un ouvrage précieux. Je ſens la différence qu'on mettra toujours entre un homme unique, & quiconque entreprendra de le ſuivre ou de l'imiter : mais cette différence ne tombera que ſur l'Auteur, & nullement ſur l'objet de l'ouvrage. Sans entrer ici dans le détail de tout ce qu'ont dit les Ecrivains les plus graves à la louange du ſavant & judicieux Auteur du Gloſſaire Latin; de ſon témoignage ſouvent reclamé par les plus célebres Avocats dans des cauſes très-importantes, & du poids qu'ont eu ſes déciſions dans les premiers Tribunaux du Royaume, je ne craindrai point d'avancer qu'il ne manqueroit au Gloſſaire François, pour jouir des mêmes avantages, que d'avoir été compoſé par un Auteur dont le ſavoir & la capacité répondiſſent à l'importance du travail. Il m'en coûtera peu de faire à cet égard tous les aveux qu'on voudra; mais de quelque façon que cet Ouvrage ſoit exécuté, il répandra toujours quelques lumieres ſur notre ancienne Langue: & quelle autre Langue peut être plus intéreſſante pour nous, que celle de nos Ayeux, dans laquelle ſont conſignés les termes de nos Loix, de nos Coutumes, de notre Droit féodal & des redevances qui en réſultent, de notre Milice, de nos Arts & de nos Métiers, de nos Manufactures, de notre Commerce, de nos Monnoies, des Meſures tant de nos grains & de nos boiſſons, que de nos héritages, & une infinité d'autres qu'il eſt aiſé de ſuppléer?

Pour ne parler que de ce qui concerne directement cette classe de Gens de Lettres qui font de notre Histoire & de nos Antiquités, l'objet principal de leurs études, j'insisterai sur un point essentiel, auquel, ce me semble, on n'a jamais fait assez d'attention. La connoissance de notre ancienne Langue est si nécessaire pour eux, que si d'avance ils ne la possedent avec une certaine étendue, ils ne seront pas même en état de lire, comme il faut, les Auteurs & les Monuments sur lesquels ils ont à travailler. Que sera-ce s'ils entreprennent de les publier? Ils ne les donneront qu'avec des fautes, des altérations & des corruptions énormes, qui souvent en changeront le sens. Les plus habiles gens qu'ait eu la France dans l'art de déchiffrer les anciennes écritures, ont quelquefois publié des textes, qu'ils n'avoient pas su lire. Ne dissimulons pas ici, par une fausse délicatesse, ce qui se passa dans les premiers temps de l'Académie des Belles-Lettres, au sujet de ce mot *caienaire*, qui dans un ancien Manuscrit se trouvoit placé à la suite du nom d'un de nos Rois. Plusieurs Dissertations [a] constatent quelle fut la diversité des avis. Ce ne fut qu'après bien des discussions qu'on s'assura qu'il falloit lire *cai en aire*, en trois mots, qui signifioient *ça en arriere*, ou *ci-devant*; c'est-à-dire, que S. Louis, le Prince en question, étoit alors décédé. Le P. Mabillon lui-même de qui toute l'Europe savante apprit à déchiffrer les anciennes écritures, ne fut point exempt de tous reproches. Les méprises qui lui sont échappées, en publiant le texte des Sermons François de S. Bernard, prouvent que cet habile Antiquaire ne connoissoit pas aussi parfaitement le vieux François que la Latinité du moyen âge. Après de tels exemples, est-il quelque Savant qui pût se flatter de ne point commettre de pareilles fautes? est-il quelqu'un qui pût rougir de les avoir commises? N'hésitons pas à le dire: faute d'un Glossaire François, nous en sommes encore aux premiers éléments de la Grammaire, par rapport à la connoissance des monuments de notre Histoire, de nos Antiquités, & de notre Littérature. On n'aura pas de peine à s'en convaincre quand

a Voyez dans le Recueil des Mémoires de l'Académie Royale des Belles-Lettres, tome I. page 319. & suiv. & tome V. page 344; ceux de Mrs Boindin, Boivin & Lancelot.

j'aurai fait connoître l'embarras & la confusion des caracteres par lesquels nos anciens Titres & nos Manuscrits ont été transmis jusqu'à nous.

Sans parler des abréviations, souvent très-équivoques, qu'on y trouve à chaque ligne, les différentes parties du discours n'y sont distinguées par aucune sorte de ponctuation; les mots commençant par des voyelles, & précédés d'articles ou de certains pronoms, n'offrent point d'apostrophes, qui fassent discerner l'un de l'autre; deux mots sont, la plupart du temps, mis ensemble, comme s'ils n'en faisoient qu'un, tandis qu'un autre est coupé par le milieu, comme s'il en faisoit deux: enfin jamais on n'y verra de points sur les *i*, & par conséquent les jambages des *m*, des *n* & des *u*, qui avoient entr'eux beaucoup de ressemblance, sont presque toujours confondus avec les *i*: de sorte qu'un même mot peut être lu de huit ou dix façons différentes. La même difficulté se présente à chaque lettre: il n'en est presque aucune qui ne puisse être prise pour quelqu'autre; les traits qui les distinguent sont imperceptibles aux yeux les plus clair-voyants. De-là tant de mots mal lus, dont on a fait autant d'articles dans des Glossaires particuliers, ou dans des notes, & qui ont été aussi mal interprétés, quand les Editeurs n'ont pas eu la bonne foi de convenir qu'ils ne les entendoient pas.

Quelle sera donc la ressource d'un lecteur dans la multitude de ces diverses leçons que le même texte lui présente, & qui sont toutes également bien fondées, à n'en juger que par le témoignage de ses yeux? La connoissance de la Langue lui donnera le seul moyen qui lui reste de lever ses doutes, & de sortir de ce labyrinthe. Il tiendra pour suspects tous les mots que son texte lui offrira, lorsqu'ils lui seront inconnus: il admettra avec confiance ceux dont il apprendra, par le Glossaire, que l'usage est appuyé sur des exemples.

Pardonnons à nos Modernes une ignorance que l'éloignement des temps rend excusable. Il y a près de 300 ans que Molinet ayant déja voulu interpréter le langage du Roman

de la Rose, & Clément Marot le langage de Villon, ils tomberent l'un & l'autre dans de pareilles bévues; & ce qui peut les rendre excusables eux-mêmes, c'est que nous trouvons de semblables méprises dans des Manuscrits de 400 ans, dont les copistes ayant mal lu l'écriture des siecles qui les avoient précédés, substituerent, au mot qui ne s'entendoit plus, un autre mot qui ne convenoit pas au sens de la phrase : ainsi trouvant le mot *souignantage* on a lu *soingnantage*; & comme ce mot n'étoit pas entendu, on a mis à sa place celui de *seingneuriage*. Au lieu de lire que Guillaume le Bâtard étoit né en *souuignantage* (concubinage) qui vient du verbe *souuiner* formé du Latin *supinare*, on lit dans nos plus anciens Manuscrits du Roman du Brut, que Guillaume étoit né en *seigneuriage*; ce qui ne peut avoir qu'un sens très-opposé à celui de l'Auteur original, & à la vérité de l'histoire.

On sent de quelle conséquence peuvent être de pareilles fautes pour l'Histoire, pour les Généalogies, & pour les autres objets de nos études. Les anciennes méprises s'accréditeront de plus en plus, se multiplieront, & en feront naître de nouvelles, si l'on n'y apporte le remede le plus prompt. Il n'y a pas de temps à perdre : des Recueils précieux, toujours protégés par le Gouvernement, tels que le *Gallia Christiana*, les Ordonnances de nos Rois [a], nos anciens Historiens [b], l'Histoire littéraire de la France [c], & l'Histoire de la Diplomatique [d], sont continués avec une ardeur toute nouvelle : d'autres non moins importants sont entrepris avec le même zele & le même courage : une Description historique, géographique & diplomatique de la France [e], un Traité des Monnoies [f], une Histoire de toutes les branches du Droit public François [g], des Histoires particulieres de plusieurs Provinces de France : tous ces Ouvrages reclament unanimement le secours d'un Glossaire François; mais il n'en est point, auquel il soit plus nécessaire, qu'à la grande collection de nos anciens Historiens, si l'on veut qu'elle paroisse avec toute la

a Par M. de Villevault, Conseiller à la Cour des Aides. = *b* Par Dom Audiguier & son frere, Bénédictins. = *c* Par Dom Clémencé. = *d* Par Dom Tassin. = *e* Par M. l'Abbé de Foy, Chanoine de Meaux. = *f* Par M. Souchet de Bisseaux. = *g* Par M. Bouquet, Avocat, neveu du célebre Bénédictin de ce nom.

correction

correction & la fidélité qui font le mérite des premiers Volumes. Elle approche du temps où nos Historiens ont commencé d'écrire en François : à l'aide d'un Glossaire, les textes anciens paroîtront avec plus d'exactitude ; les Editeurs & les Auteurs pourront être soulagés dans leurs pénibles recherches. Hâtons-nous donc de leur donner les secours qu'ils attendent de nos foibles lumieres, & tâchons de mériter d'avance, autant que nous le pourrons, les avantages que nous retirerons avec usure de leurs soins, de leurs veilles & de leurs travaux.

FONDÉ sur les raisons que j'ai développées plus haut, je compris, en commençant un cours réglé d'études sur notre Histoire & sur nos Antiquités, que je devois recueillir, pour mon usage, les vieux mots François de nos premiers Ecrivains, afin que la comparaison de divers passages où se rencontrent ces mots, pût me donner le moyen de les entendre.

UN grand loisir, que je dois au bonheur de ma destinée ; & une assiduité presque continuelle pendant plus de trente ans à faire des lectures qui tendoient toutes au même but, m'ont mis en état de rassembler une multitude immense de ces mots surannés. J'ai cru pouvoir en composer, je ne dirai pas un Glossaire aussi savant, & aussi bien fait que celui de du Cange ; mais du moins un ouvrage de même nature qui auroit aussi son utilité. J'ai tâché, autant que je l'ai pu, de me former sur cet excellent modele : trop heureux de suivre de très-loin un guide qui marche à pas de géant, un Savant universel qui par des travaux infatigables s'étoit approprié les connoissances de tous les siecles & de tous les pays.

EN réunissant sous un même point de vue dans l'ordre alphabétique, les vieux mots épars dans un grand nombre d'Auteurs de tous les âges, j'ai voulu représenter fidelement notre ancienne Langue. Il m'a donc paru nécessaire de l'étudier dans tous ses rapports, & dans toutes ses variétés, pour me déterminer sur le choix des mots que je devois faire entrer dans cette collection, ou que je pouvois en exclure.

Lorsque je ſuis venu à conſidérer les différentes claſſes de lecteurs auxquels j'avois à répondre, je me ſuis vu entre deux écueils également dangereux : les uns avides de tout ſavoir exigent qu'on ne leur épargne aucun détail, & font un crime à l'Auteur de tout ce qu'il dérobe à leur curioſité : les autres, d'un goût plus ſuperficiel, voudroient que l'on ſe bornât à l'étroit néceſſaire ; leur vue n'apperçoit que les objets d'une utilité directe & palpable ; ils traitent de minutieux certains détails, faute d'appercevoir, du premier coup d'œil, le rapport que ces détails peuvent avoir à d'autres objets plus généraux & plus importants. J'ai tâché de tenir un juſte milieu, en évitant d'en dire trop, & de n'en pas dire aſſez. Peut-être trouvera-t-on que je donne encore dans le premier de ces deux excès, entraîné par le penchant naturel dont on a peine à ſe défendre lorſqu'on traite un ſujet qu'on affectionne. Telle remarque ne s'eſt préſentée qu'à la ſuite d'un grand nombre de lectures : telle autre découverte eſt le ſeul fruit qu'on ait recueilli d'un Auteur très-rare que perſonne ne lit plus. La ſingularité, la difficulté ont d'abord fait ſaiſir ces objets comme intéreſſants, ou du moins comme curieux : on leur a donné un degré d'eſtime dont on a peine à ſe départir : on croit ne pouvoir ſe diſpenſer d'en faire uſage : on s'y complaît, on les conſerve comme s'ils devoient néceſſairement piquer la curioſité ; mais le lecteur impartial reçoit ſouvent avec froideur & quelquefois avec dédain ce que l'Auteur lui préſente avec enthouſiaſme. On a beau vouloir être en garde contre la prévention ; il eſt difficile, en certains cas, de tenir toujours la balance égale entre ſon propre goût & celui des autres. Il me ſera ſans doute arrivé plus d'une fois de paſſer les bornes que j'ai eu intention de me preſcrire ; mais j'oſe eſpérer qu'on voudra bien avoir pour moi quelqu'indulgence : ce n'eſt pas trop demander pour les peines que j'ai priſes.

Quoique le but principal de cet Ouvrage ſoit de donner ou de faciliter l'intelligence du langage de nos anciens Ecrivains, on ne ſe bornera pas cependant à rapporter tous les mots dont ils ſe ſervent & qui ſont maintenant inuſités : on y joindra les mots qui nous ſont encore familiers, mais qui

eurent autrefois une ſignification différente de celle que nous leur donnons. On s'attachera dans tous ces articles à démêler d'abord leur ſens propre ; enſuite on expliquera ſuivant l'ordre progreſſif des idées, qui paroîtra le plus naturel, les autres ſignifications plus étendues & quelquefois détournées qu'ils ont eues depuis ; ſoit qu'ils aient conſervé la même forme, ſoit qu'ils aient éprouvé quelques foibles altérations.

CHAQUE acception du mot ſera toujours prouvée par une ou deux autorités ; & l'on indiquera par des renvois les autres Auteurs qui auront employé le mot dans le même ſens. Si le lecteur n'eſt pas entiérement ſatisfait de nos explications, il pourra, moyennant ces renvois, s'aſſurer par lui-même ſi elles s'accordent avec l'uſage que les Ecrivains indiqués auront fait du même mot. Suppoſé qu'il trouve dans ces Auteurs notre juſtification, & des moyens de lever ſes doutes, nous nous en applaudirons ; s'il y rencontroit des ſignifications oppoſées aux nôtres, ou qui n'y ſeroient pas exactement conformes, nous ne laiſſerions pas encore de nous en applaudir. Comme nous cherchons autant à nous inſtruire qu'à inſtruire les autres, nous deſirons que nos mépriſes ſoient relevées. Nous ſerons trop contents d'avoir fourni des armes à ceux qui combattront nos erreurs : nous ne cherchons que la vérité.

A LA VUE de certains paſſages qui accompagnent notre explication, on pourra dire quelquefois que le ſens de ces textes eſt ſi clair que ce n'étoit pas la peine de faire des articles pour des mots qui s'expliquoient d'eux-mêmes. Mais je ſupplie ceux qui me feront cette objection de penſer que la comparaiſon de ces paſſages multipliés a ſouvent été l'unique voie qui nous ait conduits à l'intelligence du mot ; que ſur un grand nombre de phraſes où il ſe rencontre, nous avons choiſi celles qui pouvoient en moins de paroles en donner l'interprétation la plus nette & la plus inconteſtable ; mais que ces mots ſe trouvent ſouvent confondus avec des mots inintelligibles dans d'autres phraſes louches, obſcures, embarraſſées ; dans des manuſcrits difficiles à lire, dans des textes corrompus

ou défectueux, où, sans les autres exemples que nous citons, il étoit impossible de les deviner.

A L'ÉGARD des mots dont la signification nous sera totalement inconnue, ou sur lesquels on n'a jusqu'ici que des soupçons & des conjectures, nous rapporterons en entier tous les passages où nous les aurons remarqués : d'une part ces citations accumulées pourront dissiper les doutes des lecteurs & lever leurs difficultés ; de l'autre ils apporteront au mot dont la signification est ignorée quelques degrés de lumiere ; & cette foible lueur, jointe à celle que fourniront d'autres passages qu'on pourra déterrer dans la suite, achevera peut-être un jour de donner tous les éclaircissements que nous cherchons.

DES significations primitives & secondaires, nous passerons aux acceptions métaphoriques ou figurées qui sont encore plus abondantes chez les peuples dont la barbarie & la grossiéreté a fait long-temps le caractere, que chez les nations où l'esprit & la politesse ont régné pendant plusieurs siecles. Très-souvent la signification accessoire est devenue la principale, & quelquefois a fait disparoître la signification originaire. Ces termes métaphoriques une fois admis dans l'usage universel, n'appartiennent pas moins à la langue que les mots pris dans le sens propre : ils ont dû nécessairement entrer dans notre Glossaire. Mais il est une autre classe de termes métaphoriques différents de ces premiers. Je parle de ceux que chacun se faisoit à sa fantaisie. On voit bien en général que nos vieux Auteurs sont remplis de mots de cette espece. Nos Poëtes sur-tout en imaginent, en forment un nombre prodigieux. Dans cette foule innombrable de métaphores fabriquées à plaisir, & qui périssoient en naissant, comment, au travers d'une antiquité si reculée, démêler celles qui appartenoient à notre Langue, de celles qui n'étoient que le jargon de tel ou de tel Ecrivain ? Comment discerner celles qui firent quelque fortune, & qui du moins pour un temps furent adoptées ? Nous n'avons pas toujours assez de pieces de comparaison pour faire ce triage. Falloit-il admettre dans notre collection tous ces termes métaphoriques ? Falloit-il les en exclure indistin-

ctement ? N'ayant point de regle certaine qui pût nous fixer ſur le choix, nous nous ſommes laiſſés aller au hazard ; & peut-être nous y ſommes-nous trop livrés. Peut-être trouvera-t-on que nous avons admis un trop grand nombre de ces différentes ſignifications. Mais elles ſerviront du moins à mieux entendre les paſſages où elles ſont employées : elles feront connoître le génie des Auteurs, & pourront juſtifier l'explication que nous aurons donnée à d'autres mots formés ſelon la même analogie : ce ſeront quelquefois des énigmes, des rébus, des logogryphes, qui donneront le moyen d'en deviner d'autres.

On a dit, par exemple : *Payer lance ſus fautre*. Il ſeroit difficile d'aſſigner la véritable ſignification de cette façon de parler, ſi l'on ignoroit que *lance ſus fautre*, veut dire *lance en arreſt*, lance appuyée ſur le feutre qui garniſſoit la cuiſſe, & que c'étoit dans l'attitude de la *lance ſus fautre*, que les Gendarmes recevoient leur paye aux revues : de-là on a dit *payer lance ſus fautre*, pour payer exactement, payer auſſi réguliérement que l'on payoit les Gendarmes qui étoient ſous les armes.

L'équivoque du mot *Pou* qui s'eſt dit tantôt pour *Paul*, nom propre, tantôt pour *Peu* adverbe, a ſervi à faire des proverbes, ou du moins des expreſſions abuſives. On a dit : *Par S. Pou*, comme on dit encore populairement : *Par S. Peu*. On ſe ſervoit du mot *S. Pou*, pour déſigner un homme pauvre, peu accommodé des biens de la fortune.

Le mot *Adeſéſplume* qu'on trouve dans Phil. Mouskes, ſeroit inintelligible, ſi l'on n'étoit familiariſé avec la bizarrerie de nos Ecrivains dans la tournure de leurs phraſes. Ce Poëte parle d'un Prince qui diſtribue à toute ſa Cour des manteaux & des robes neuves : il dit qu'il n'y *ot onc adeſéſplume*, du mot *adeſer*, toucher ; ce qui ſignifie que jamais plume n'y avoit touché, que jamais on n'y avoit eſſuyé ſa plume ; c'eſt-à-dire, que les manteaux étoient tout neufs & ſans la moindre tache.

La plupart de ces façons de parler venoient de nos Poëtes Trouverres ou Romanciers : leurs vers & leurs chants, dont les Cours des Seigneurs avoient retenti, après les lectures publiques & les repréſentations, paſſoient de bouche en bouche. Leurs expreſſions avoient l'honneur de devenir proverbiales. Dans ces temps de barbarie ils donnoient le ton, comme ont fait, dans le ſiecle le plus poli, les Corneille, les Racine, les la Fontaine, les Deſpréaux, les Moliere, les Quinaut & leurs pareils. Notre langue s'eſt encore ſurchargée des dépouilles ruſtiques & groſſieres des anciens Auteurs, bien plus qu'elle ne s'eſt enrichie des ornements précieux de nos Modernes.

Le choix des proverbes ne nous a pas ſemblé moins embarraſſant que celui des métaphores. Tout Dictionnaire admet les proverbes qui ſont uſités : ceux qui ne le ſont plus doivent donc entrer dans notre Gloſſaire ; mais plus groſſiers encore que ceux d'aujourd'hui, ſouvent ils offrent des images qui révoltent & qui dégoûtent. J'ai quelquefois écouté la répugnance que j'avois à les préſenter ; d'autres fois j'ai cru pouvoir franchir les bornes qu'elle ſembloit me preſcrire ; mais je me ſuis fait une regle générale de conſerver ceux qui ſe trouvent dans nos plus anciens Auteurs, tels que nos Poëtes des XIIe, XIIIe & XIVe ſiecles, ſur-tout lorſqu'ils ſe rapportoient à des noms de Peuples, de Provinces & de Villes. Ils nous font connoître le caractere des Peuples, ou celui qu'on leur attribuoit alors.

Par exemple, nous liſons dans les Poëtes François qui ont écrit avant 1300 : *Li buueor d'Aucerre*, *Li muſart de Verdun*, *Li uſuriers de Més*, *Li mangeor de Poitiers.* D'autres proverbes nous apprennent les talents particuliers des Peuples de quelques Provinces, comme : *Li meillor Archer en Anjou*, *Chevalier de Champagne*, *Eſcuier de Bourgoigne*, *Serjant* (Fantaſſin) *de Hennaut.* Quelques-uns ſervent à nous faire connoître que tel ou tel Pays étoit renommé pour certaines productions de la terre ; exemple : *Oignons de Corbueil*, les *Eſchaloignes d'Eſtampes :* d'autres pour certains animaux, comme le *Harant de Feſcant*, les *Lamproies de Nantes*, les *Eſcrevices de Bar*, les *Roucins de*

Bretaigne, les *Chiens de Flandres*, &c. d'autres enfin pour quelque commerce, fabrique ou manufacture, comme l'*Equarlate de Gant*, le *Camelin de Cambrai*, le *Bleou d'Abevile*, les *Coteaux de Pierregort*, le *Coivre de Dinant*, le *Fer de l'Aigle*, les *Coupes d'argent de Tors*, la *Toile de Borgoigne*, les *Tapis de Rains*, *l'Estamine de Verdelai*, (Vezelai,) &c.

DES Maisons illustres, des Hommes célebres ont également donné lieu à des proverbes. Nous avons jugé à propos de conserver à leurs descendants ces preuves glorieuses des vertus & des exploits de leurs peres. Brantôme, Cap. Fr. T. 2, après le récit de la mort de M. de Termes, ajoute: *On disoit de lui en Piedmont, Sagesse de Termes, & hardiesse d'Aussun : l'Espagnol de même en disoit autant : Dieu nous garde de la sagesse de M. de Termes & de la prouesse du Sieur d'Aussun, qu'on tenoit dès ce temps-là un très-vaillant & fort hardy & hazardeux Capitaine*, p. 217 & 218. On avoit anciennement un autre proverbe ou dicton appellé *Vaudeville*, qui ne fait pas moins d'honneur à six Maisons illustres du Dauphiné, *Arces*, *Varces*, *Granges & Comiers : Tel les regarde qui ne les ose toucher ; mais garde la queue des Berengers & des Alemans :* (Expilly, Annotat. sur l'hist. du Chevalier Bayard.) Il n'est presqu'aucune de nos Provinces qui ne nous fournisse quelques-uns de ces dictons que nous nous ferons un plaisir de rapporter.

LES MOTS qui composent les différents articles de ce Glossaire n'ont pas tous une orthographe fixe & décidée. Il n'est pas rare que le même mot se trouve écrit de plus de huit ou dix façons différentes. Ces variations se rencontrent dans le même siecle, dans la même Province, dans le même Auteur, souvent en grand nombre dans la même page. Quelquefois, à l'aide de l'étymologie & par analogie, on peut discerner quelle est la vraie orthographe ; mais assez communément la critique est en défaut. Alors il seroit impossible d'asseoir son jugement, sans s'exposer à de lourdes méprises. D'ailleurs si nous nous déterminions pour une de ces orthographes par préférence, & sans faire mention des autres, le Lecteur qui chercheroit le mot sous une orthographe différente, allant consul-

ter un article du Gloſſaire où il ne ſeroit point ; ne pourroit deviner en quel endroit nous aurions porté ce mot. Il faut donc que le Gloſſaire le lui préſente de toutes les façons dont il peut avoir été écrit ; ainſi nous avons pris le parti d'admettre toutes les orthographes, ſauf à renvoyer quelquefois de la moins commune à la plus ordinaire. Dans celle-ci nous ſuivons la méthode ordinaire de tous nos articles : nous donnons quelques citations entieres du texte de nos Auteurs, & nous indiquons enſuite les autres par des renvois aux pages : mais lorſque d'une orthographe moins commune, nous renvoyons à une autre qui l'eſt davantage, nous nous contentons ordinairement de faire connoître, par de ſimples renvois, les Auteurs qui ont employé cette orthographe dont les exemples ſe rencontrent plus rarement.

La commodité des Lecteurs qui auront beſoin de feuilleter ou de conſulter notre Gloſſaire, n'eſt pas l'unique raiſon qui nous ait déterminés à rapporter toutes les différentes orthographes d'un même mot : outre qu'elles ſerviront quelquefois, par leur analogie réciproque, à confirmer nos explications, nous eſpérons que les Savants pourront en recueillir d'autres avantages. Les différents degrés par leſquels le même mot a paſſé, en recevant pluſieurs changements ſucceſſifs dans ſa prononciation, dans ſon orthographe, &c. ſont autant de chaînons qui nous conduiſent de proche en proche à l'origine du mot dont nous nous ſervons aujourd'hui.

Pour faire ſentir combien il eſt néceſſaire, pour démêler préciſément la vraie ſignification d'un mot, de connoître les diverſes manieres dont il ſe trouve orthographié, je citerai le mot *adeſer* & *adaiſer* qui ſe lit aſſez fréquemment dans nos plus anciens Ecrivains : ſon acception la plus générale eſt celle d'approcher, toucher, mettre la main à quelque choſe : on trouve même *adeſer la main* pris dans ce dernier ſens. Si nous n'avions que ces deux orthographes *adeſer* & *adaiſer*, nous n'aurions encore qu'une connoiſſance très-imparfaite & preſque fauſſe de ce mot. Une autre orthographe, en levant, pour ainſi dire, le voile qui couvroit ſon origine, nous en donne une explication

juſte,

juste, claire & précise. Quelquefois on écrit *adoiser*. Il est visible que le mot *dois* que l'on a dit pour *doigt*, & celui de *dé* qui nous reste encore pour signifier un *Dé à coudre*, sont les racines du mot *adaiser*, *adeser*, *adoiser*, & qu'ainsi *adoiser* est proprement toucher du bout du doigt : en effet nous trouvons *adeser* & *adoiser* joints au mot toucher, non comme lui étant synonimes, mais pour dire ne toucher que très-superficiellement & comme du bout du doigt.

Il seroit difficile d'assigner aux mots *Godendars* & *Godenhoc* leur véritable étymologie, s'ils n'étoient écrits que de ces deux manieres. Guillaume Guiart qui l'a écrit *Godendac*, donne lieu de conjecturer que ce mot qui s'est dit d'une hallebarde ou pertuisane, sorte d'arme dont se servoient les Flamands, vient des deux mots Allemands ou Flamands *gout tag* qui signifient, bonjour. L'usage où nos soldats sont encore aujourd'hui, pour marquer qu'ils se font un jeu de la guerre, d'appliquer à ses opérations les plus cruelles, les expressions les plus gaies & les plus riantes, autorise à penser que des peuples grossiers avoient plus essentiellement cette habitude : ainsi *percer d'un godendac*, *d'un godendars* ou *godenhoc*, étoit proprement donner le bonjour, dire le dernier adieu à celui qu'on avoit tué ou blessé. Rabelais nous apprend que l'expression de *bonjour* étoit autrefois usitée au jeu des échecs, quand on donnoit échec à quelque piece principale.

Veut-on pareillement démêler l'origine & la signification du mot *Adés*, tout présentement, maintenant, continuellement, sans cesse? on fera de vains efforts, si, comme Ménage, on le dérive du Latin *ad ipsum tempus*, ou de quelque autre source aussi suspecte; mais qu'on rencontre le mot *adés* mis avec *tout*, comme on le rencontre souvent, & qu'on lise ensuite *adies* pour *adés*, il n'y a personne qui ne voie que *tout adies*, est le même que le Latin *tota dies*; qu'il a d'abord signifié toujours, & qu'on l'a pris ensuite pour *tout à l'heure*; de même qu'on donne au mot *incessamment* l'une & l'autre signification.

CETTE maniere de découvrir les étymologies de nos mots est plus naturelle, plus sûre & plus facile que celle dont se servent nos plus savants étymologistes. Ils se perdent dans des combinaisons forcées de nos mots François avec ceux des langues Hébraïque, Grecque, Arabe, &c. tandis qu'ils ont sous leur main dans nos anciens Auteurs ce qu'ils vont chercher à grands frais dans les climats étrangers.

LES seuls mots *Graigues*, *Triquoise & Taïaut*, montrent qu'un très-léger changement dans l'orthographe, suffit pour faire appercevoir des étymologies qu'il seroit difficile de trouver par d'autres moyens. Puisqu'on lit *Garigues* au lieu de *Graigues*, il est certain que le mot populaire *Graigues* vient de ce mot *Garigues*, qui lui-même a été pris du Latin *Caligæ*. En lisant *Turquoise* au lieu de *Triquoise*, on juge que cette espece de tenailles dont se servent les maréchaux, étoit un instrument emprunté des Turcs. Enfin quel besoin d'aller, comme quelques-uns de nos Savants, fouiller dans les Vocabulaires hébreux pour déterrer l'origine du mot *Taïaut* consacré à la chasse? lorsqu'on lit *iaux* pour *eux*, & *à iaus* pour *à eux*; lorsqu'on sait que cette expression *à iaus*, fut employée pour exciter les troupes au combat, & que l'on s'en servoit aussi anciennement à la chasse pour animer les chiens, peut-on se dispenser de reconnoître que *Taïaut* a été formé de *aiaus* pour *à eux*, en y ajoutant un *t*, comme on a fait dans le mot *Tante* originairement *ante*, tiré du mot latin *amita*?

IL EN EST de même du mot *Simagrée* que nos Dictionnaires modernes définissent *certaines façons de faire affectées, certaines minauderies*. La Piquetiere Blouin le dérivoit de *simulacrum*, & Ménage le tire de *simia* qu'il traîne selon sa méthode par les diverses gradations qu'il fait essuyer aux mots radicaux; mais un de nos anciens Poëtes nous conduit très-naturellement à l'origine de *simagrée*. En parlant des Juges qui faisoient plier les regles sous leur autorité, & qui vouloient que leurs décisions fussent la suprême loi, il dit qu'ils jouoient au jeu *Si m'agrée*; c'est-à-dire, *il m'agrée*, *il me plaît ainsi*. Le mot *jouer* étoit fréquemment employé pour former de pareilles

phrases. Les *ſimagrées* étoient donc proprement les airs d'un Juge ſur ſon tribunal où il tranchoit du ſouverain. Dans la ſatyre contre le Préſident Liſet, Bèſe qui prononçoit *chimagrée*, ſe ſert du mot *chimagrea* au ſujet des cérémonies qu'il traite de ſuperſtitieuſes, & dont il prétend que Liſet eſt le légiſlateur & l'ordonnateur. On a dans la ſuite étendu ce mot à toute eſpece de grimace.

Ce que je dis de l'étymologie de nos mots François, peut trouver ſon application dans pluſieurs autres Langues. De tout temps nous avons emprunté de nos voiſins des mots & des façons de parler : de tout temps ils en ont emprunté de nous. Il n'eſt peut-être aucune nation en Europe, qui ne trouve dans ce Gloſſaire de quoi étendre & perfectionner la connoiſſance de ſa propre Langue. Les Allemands, les Anglois, les Eſpagnols, les Italiens ſur-tout, verront des conformités ſingulieres entre leurs différents idiomes & le nôtre.

Nous oſons encore promettre aux Grammairiens qui deſirent de remonter à la ſource de quelques façons de parler, ou de quelques conſtructions irrégulieres dont il n'eſt pas aiſé de démêler le principe & de donner des raiſons plauſibles, qu'ils pourront trouver dans certains tours de phraſes de notre ancienne Langue, la ſolution d'une partie de ces problêmes. L'expreſſion qui nous eſt ſi ordinaire, *agir de grand cœur*, eſt une de celles que nous choiſiſſons parmi beaucoup d'autres. A moins que les mots *magno corde* qu'on lit dans la Vulgate, n'ayent produit ceux de *grand cœur*; on ne démêle pas d'abord le rapport qu'il y a entre l'épithete *grand* & le mot *cœur*; mais quand on lit dans nos Auteurs de *greant cœur*, pour dire, de cœur qui agrée, on voit alors que *grand* eſt une corruption de *greant* qui emporte avec lui une idée fixe & déterminée.

Quant à nos conſtructions irrégulieres, peut-être que les Grammairiens ſeroient fort embarraſſés de dire pourquoi on met un *que* après le *ſi* & après le *comme* dans le ſecond membre des deux phraſes ſuivantes : *Si vous faites telle choſe, & que*; & celle-ci : *Comme vous irez là, & que*. Notre ancienne

Langue leur donnera la ſolution de ce Problême. On diſoit anciennement : *S'il avient choſe que ;* & : *Comme il ſoit ainſi que :* alors le ſecond *que* ſe plaçoit naturellement au ſecond membre de la phraſe ; mais lorſque depuis, pour rendre notre Langue plus breve & plus vive, on en eſt venu à changer la phraſe, en ne mettant qu'un ſimple *ſi*, ou un ſimple *comme*, on n'a pas fait attention qu'alors le *que* qui ſuivoit le *ſi* & le *comme*, bleſſoit les regles de la Grammaire. L'habitude l'a fait conſerver dans des temps où les Grammairiens n'y regardoient pas de ſi près ; & cette habitude invétérée a fait trouver dans cette phraſe, très-vicieuſe en elle-même, le mérite de ce qu'on appelle *gallicíſme*. Je cite cette découverte qui s'eſt préſentée à moi : les Grammairiens plus éclairés & plus attentifs, en pourront faire beaucoup d'autres plus curieuſes & plus importantes.

TOUS ces différents articles réunis, préſentent l'hiſtoire générale de notre Langue ; & c'eſt encore un objet utile que nous nous ſommes propoſé. Ainſi l'on rencontrera dans cette collection diverſes remarques ſur des mots, ſoit anciens, ſoit modernes, dont quelques-uns ont ceſſé d'être en uſage pour faire place à d'autres qui nous ont été fournis par nos liaiſons avec les étrangers ou d'autres circonſtances. Lorſque quelqu'un de nos Ecrivains a donné l'époque fixe & certaine de la naiſſance d'un mot, de ſa chûte, de l'introduction d'un autre qui peut-être aura depuis été remplacé par un plus nouveau, nous avons eu ſoin d'en avertir. Ces époques ſerviront de pierre de touche pour connoître l'autenticité ou la ſuppoſition de quelques actes ou titres ſuſpects qui remontent aux mêmes dates. Ces époques aideront auſſi les critiques à découvrir l'âge d'un écrit dont l'auteur eſt inconnu ; & quelquefois même, ſi l'on attribue cet ouvrage à divers auteurs, elles détermineront auquel il appartient vraiſemblablement : car il y a tel mot qui ne ſe trouve employé que dans l'eſpace de 40 ou de 50 ans, & même tel autre qui ne l'eſt que par un ſeul Ecrivain.

BISOGNES, *Biſoignes & Bizognes*, qui ſignifioit nouveaux ſoldats ou fantaſſins de nouvelle recrue, ſe diſoit particuliére-

ment des ſoldats Eſpagnols. Ce mot qui ſe trouve dans Brantôme, dans les Négociations de Jannin, dans les Mémoires de Montluc & dans les Mémoires de Sully, n'eſt employé que dans les ouvrages de leurs contemporains. Tahureau dans ſes Dialogues, & l'Auteur des Contes d'Eutrapel, nous aprennent que les mots *Folatre*, *Accorter*, *Aborder*, *Aconche*, & beaucoup d'autres, s'étoient mis à la mode parmi les gens du bel air qui ſe piquoient de beau langage, & que la plupart de ces termes venoient des Italiens. On trouve des remarques à peu près ſemblables, ſur les mots, *Accortement*, *Fanterie* & *Fantaſſin*, *Eſcadres* & *Régimens*, *Morion*, *Armet*, *Acoutremens de tête*, & pluſieurs autres appartenants à la guerre. Fauchet, dans ſes origines, dit que les Avanturiers qui ſuivirent dans les guerres d'Italie Charles VIII, Louis XII, & François I, prirent depuis le nom de ſoldats, à cauſe de la ſolde qu'ils touchoient. Guillaume du Bellay vantant les ſervices que Baïf avoit rendus à notre Langue, dit expreſſément que c'étoit cet Auteur qui l'avoit enrichie du mot *Aigredoux*. Le mot *Agenci* pour enjolivé, rendu joli, gentil, & le mot *Emmaïoler* donner le mai à ſa maîtreſſe, ne ſe trouvent que dans les Poéſies manuſcrites de Froiſſart. Pluſieurs articles de notre Gloſſaire préſenteront des exemples de cette eſpece.

Il ne faut pas étendre trop loin l'application de ces remarques; mais elles pourroient être de quelque ſecours dans le cas où la critique n'offriroit point d'autre reſſource.

Telles ſont les principales attentions que nous avons eues dans la compoſition de cet Ouvrage. Si nous avions voulu lui donner tout l'appareil d'érudition dont il eſt ſuſceptible, nous aurions pu feuilleter les Dictionnaires anciens & modernes des différentes Langues de l'Europe, en comparer les mots avec les articles du Gloſſaire de du Cange, & de celui que nous préſentons. Il y a peu de mots auxquels, à la faveur de l'analogie, de la différente orthographe, des converſions de lettres, & des rapports directs ou indirects d'une ſignification à l'autre, nous n'euſſions trouvé une étymologie ou vraie ou vraiſemblable. Si nous n'étions pas arrivés préciſément à la

source ; nous aurions pu nous flatter du moins d'en avoir approché le plus près qu'il étoit possible ; mais nous avons mieux aimé satisfaire l'impatience où nous sommes de donner aux Gens de Lettres, par la prompte publication de notre Ouvrage, les secours dont ils ont besoin pour la lecture de nos anciens Ecrivains.

UNIQUEMENT occupés de notre objet essentiel, & comme renfermés dans notre sphere, nous laisserons à des mains plus habiles le soin d'élever l'édifice entrepris par le savant Ménage, d'en asseoir les différentes parties sur des fondements plus solides, & de le conduire à sa perfection.

ON TROUVERA dans ce Glossaire des articles qui n'appartiennent point du tout à la Langue : je veux parler des noms propres & des noms de lieux corrompus & défigurés par nos vieux Ecrivains, jusqu'à être méconnoissables. Nous avons quelquefois expliqué ces noms, d'autres fois nous avons simplement rapporté le texte, laissant au lecteur le soin de conjecturer. Il pourra lui-même rencontrer ces noms sous la même forme, ou sous une autre approchante, dans des lectures que nous n'aurons pas faites ; & peut-être qu'en joignant ces passages aux nôtres, il déterminera la signification. Enfin nous avons réuni sous les yeux du lecteur les différents temps de quelques verbes dont il lui auroit été difficile de former la conjugaison.

MALGRÉ toutes nos attentions pour ne rien omettre de tout ce que peut desirer un lecteur curieux de s'instruire, attentions que bien des gens pourront trouver minutieuses & surabondantes, il arrivera peut-être que d'autres nous reprocheront de n'être point entrés dans un certain détail sur nos antiquités, sur nos anciennes mœurs & sur les divers usages de notre Nation. Ces articles dans le Glossaire Latin de du Cange en font la partie la plus riche & la plus précieuse ; mais c'est par cette raison même que nous pourrions nous disculper : cette portion si curieuse de notre Histoire, n'étoit pas connue de son temps, comme elle l'a été depuis la publication de

ſon Gloſſaire & de ſes Diſſertations : il nous a laiſſé ſi peu de choſes neuves à dire ſur ce ſujet, que nous n'aurions eu qu'à le traduire. D'ailleurs ces articles ſont ſi peu de l'eſſence d'un Gloſſaire, que M. de Valois les reprochoit à l'Auteur comme des hors d'œuvres. A Dieu ne plaiſe, que pour nous diſpenſer de ſuivre l'exemple de M. du Cange, & pour déguiſer aux autres les bornes de nos connoiſſances, nous approuvions cette cenſure. Il n'y auroit pas moins d'ingratitude que d'injuſtice à l'adopter. Si cette ſurabondance du Gloſſaire Latin eſt un défaut, c'en eſt un dans lequel il n'appartenoit qu'à du Cange de tomber : cette érudition que M. de Valois traitoit de déplacée & de ſuperflue, eſt une ſource inépuiſable d'inſtruction qui ne nous a preſque jamais manqué, quand nous y avons eu recours. Que nous ſerions heureux d'avoir pu mériter de pareils reproches, & de n'en mériter aucun autre !

Nous donnerons, à la tête de l'Ouvrage, un Catalogue nombreux de tous les Livres que nous avons dépouillés, afin d'épargner à ceux qui dans la ſuite voudroient faire un Supplément, la peine inutile de les lire. Pour ſuppléer à ce qui manquera dans le Gloſſaire au ſujet de nos Antiquités, nous mettrons à la fin une liſte des mots qui ont rapport aux uſages anciens. Nous rangerons ces mots ſuivant l'ordre des matieres. Par les paſſages qui ſeront rapportés ou indiqués ſous ces diverſes dénominations, que l'on ira conſulter dans le Gloſſaire même, on pourra prendre une connoiſſance ſuffiſante de l'objet dont on voudra s'inſtruire. Nous ſuivrons encore en ce point l'exemple de du Cange. Il n'eſt preſqu'aucune des liſtes qu'il a données à la ſuite de ſon Gloſſaire, qui ne contienne, pour ainſi dire, le germe d'une Diſſertation ſur la matiere dont la liſte porte le titre.

Pour échantillon de nos articles, nous allons rapporter ceux de *Buiſine* & de *Bragard*, ſans nous engager cependant à donner aux autres la même étendue. On s'appercevra que nous n'avons pas négligé de faire mention de nos anciens uſages, quand l'occaſion s'en eſt préſentée naturellement.

BUISINE, *ſubſt.* Trompette.

NOUS commencerons cet article par une remarque générale qui ne ſera peut-être point inutile à nos Etymologiſtes. J'obſerverai que le renouvellement des Lettres au XVe ſiecle a fait naître une révolution dans notre orthographe par rapport à certains mots : l'érudition prenoit faveur ; on la répandit par-tout, ſans en excepter même les noms de Baptême que l'on donne aux enfants : on fit choix, par préférence, de ceux qui avoient rapport aux Héros de l'Antiquité Grecque & Romaine : *Timoléon* de Coſſé & *Marc-Antoine* Muret en ſont des exemples. Nos Littérateurs voulurent auſſi retrouver les mots de notre Langue dans ceux de la Latinité ; & non contents des mots François que nous ne pouvons nous diſpenſer de puiſer dans cette ſoûrce, ils en tirerent, comme par force, quelques autres dont la formation ou la compoſition ſe pouvoit tirer de notre propre Langue : ils allerent plus loin ; & pour juſtifier ces fauſſes étymologies, ils changerent l'orthographe de ces mots, afin de les rapprocher de cette origine prétendue : on falſifioit les titres de notre Langue pour lui donner des titres d'une nobleſſe plus ancienne. Le mot *Buiſine* m'a donné l'idée de faire cette remarque : je ne le trouve jamais écrit que *Buiſine* par nos Auteurs avant le milieu ou la fin du XVe ſiecle ; mais depuis cette époque, je le trouve conſtamment écrit *Buccine*. Il ne faut pas chercher d'autre raiſon de ce changement, que l'envie de faire venir ce mot du Latin *Buccina*. On va voir, ſi je ne me trompe, que le mot de *Buis* l'avoit formé ; & que l'orthographe *Buiſine* étoit celle qu'il falloit lui conſerver. Nous croyons pouvoir aſſurer que c'eſt là la véritable étymologie de ce mot. Les autres mots qui ſignifient *Trompette*, nous fourniſſent la preuve de cette aſſertion : tous ſont relatifs à la matiere de l'inſtrument. *Cornet*, trompette de corne. *Graille* ou *Graillon*, trompette de grais ou de terre. *Araine*, trompette d'airain ou de cuivre. *Oliphant*, trompette d'yvoire ou de dent d'éléphant.

SI DANS nos anciens Auteurs ces mots ſont pris indiſtinctement pour toute eſpece de trompette, c'eſt qu'on étoit dans l'uſage de confondre tous les mots comme ſynonimes, pour peu qu'on apperçût de rapport entre les choſes qu'ils ſignifioient ; mais la formation radicale des mots ne permet pas, ce me ſemble, de douter que dans l'origine ils n'ayent eu des acceptions différentes & très-diſtinctes. Ces mots vont encore me fournir une autre obſervation propre à caractériſer le génie des hommes à qui notre Langue doit ſa naiſſance & ſes progrès.

LES JOUEURS d'Inſtruments dévoués aux plaiſirs des Cours, menoient d'ordinaire une vie très-licentieuſe ; ils s'étoient étrangement décriés par le trafic & par l'abus qu'ils faiſoient de leurs talents. L'habitude oùl'on étoti

de

de les regarder comme des hommes sans mœurs, fit que les noms qui servoient à désigner leur profession & ses différentes classes, devinrent des injures, & servirent à désigner des hommes vicieux & méchants. De-là les mots *Trompeur*, *Bourdeur*, *Musart*, *Pipeur*, *Villon*, *Buisnard*, *Afistoleur*, tous pris dans une signification odieuse, ainsi que beaucoup d'autres qui en sont dérivés ou composés.

A CET ARTICLE nous en joindrons un second qui sera peut-être exposé à la censure des Lecteurs superficiels : on y verra du moins qu'il n'est pas de mot si peu important en lui-même, qui ne puisse étendre nos connoissances par rapport aux anciens usages.

BRAGARD, BRAGARDE, & BRAGUARD, BRAGUARDE; *adjectif*, venant de *Bragues :* Haut-de-chausses. Pour entendre les différentes significations de ce mot & de ses dérivés, il est à propos de savoir, 1°. Que nos anciens Auteurs ont presque toujours confondu ensemble les adjectifs qui signifient bien vêtu, bien paré, beau, joli, noble, brave, hardi, fier, présomptueux, arrogant, insolent, téméraire. 2°. Qu'anciennement les gens de l'état le plus commun ne portoient point de chausses; usage qui se continuoit encore, du moins dans quelques Provinces, vers l'an 1400, comme on peut s'en convaincre à l'inspection des miniatures de ce temps-là. Porter des haut-de-chausses étoit donc aux yeux de ceux qui n'en avoient point, une espece de distinction, la marque d'un état supérieur, une preuve d'opulence, une parure, & comme un motif de vanité & d'arrogance.

DEUX autres mots de notre Langue, qui, comme celui de *Brague*, en ont formé plusieurs autres, justifieront les explications précédentes. On verra ci-après que *Gorgias* s'étant dit d'une fraise ou d'un colet, d'une parure qui se portoit autour du col, a été aussi employé pour *magnifique*, *fastueux*, *vain*, *glorieux*; d'où, se *gorgiaser*, se panader, se glorifier, &c; & l'on trouvera encore le mot *rouge*, d'où nous formerions *rogue* si plus vraisemblablement il ne venoit d'arrogant, employé pareillement pour un homme vain, fier, insolent; parce que le *rouge* étoit une couleur affectée, par un privilege spécial, à l'habillement des Docteurs & des Chevaliers, c'est-à-dire, des personnes du premier ordre, tant du Clergé que de la Noblesse, ou de l'état Militaire. Enfin si l'on refusoit de se rendre à ces preuves, nous ajouterons que notre Langue nous fournit encore des mots qui semblent faire opposition à celui de *bragard*, & qui désignent les gens du plus bas état, & de la plus vile condition par la maniere dont ils étoient vêtus. *Trumeau*, terme qui s'est

conservé parmi les bouchers, se disoit autrefois pour la partie que couvroit le haut-de-chausses, d'où l'on a dit, *trumelieres*, pour chausses, *estrumelés* ou gens *nuds estrumelés*, pour désigner ceux qui n'avoient point de haut-de-chausses; & ensuite, *trumelier*, pour paysan, vilain, trompeur, fripon, gueux, brigand, coquin, lâche, &c. On sera moins étonné de ce que les mots *Bragard*, *Gorgias*, & *Rouge* ont été employés pour distinguer les gens du premier état, si l'on veut faire attention que quelques personnes désignent aujourd'hui parmi nous les jeunes gens de la condition la plus brillante, par la distinction particuliere de leur chaussure.

TOUTES ces remarques sembleroient confirmer l'opinion de Nicot rapportée par Ménage, qui a tiré de *Bragues* l'étymologie du mot *Brave*.

ON NOUS pardonnera si nous passons les bornes ordinaires de nos articles, pour nous étendre sur la signification de ce mot. Tout ce que nous avons dit à ce sujet servira à faire connoître la maniere dont on a formé plusieurs mots de notre Langue, & donnera plus d'autorité à quelques-unes de nos interprétations, qui sans de pareils exemples, auroient paru équivoques, suspectes ou hazardées.

BRAGARD, *adj.* Joli, galant, bien paré, poupin, gai. *Dictionnaires de R. Etienne, de Cotgrave, de Nicot & de Monet, & Dict. Etym. Ménage, & Duchat sur Rab. t. 2. p. 78. note* 112. Baïf parlant de Vénus :

Anchise la voyant, émerveillé regarde
Sa taille, sa beauté, sa vesture *bragarde.*
Œuvres de Baïf, fol. 167. *recto.*

» Si les Dames estoient si franches comme elles en font le semblant, & » comme beaucoup de pauvres sots pensent, on ne les verroit si » popines & *bragardes*, comme les voyons à présent. Car, à nostre » advis, qui a introduit.... ces petits mignons patins, & un tas d'autres » affiquets, dont les femmes se sçavent si bien ajencer, pour complaire » aux hommes complaisans, & en estre apetées. *Pasquier, Monophile p.* 185. *Voyez Jean Marot, p.* 162 *&* 230. *Apologie pr. Hérodote, p.* 71. *Rab. t.* 5. *pronostic, p.* 14. *& t.* 4. *p.* 71. *Voy.* Bragueur, *ci-après.*

BRAGARD, *adj.* Fier, altier, brave, vaillant, & fanfaron.... » Il eut commandement de choisir des plus *bragardz* & promps à la main. » *Recherches de Pasquier, p.* 115.

Ce *bragard*, ce maître sot
Se courrouce, & fait là le Brave.
Œuvres de R. Belleau, t. 2. *fol.* 149. *verso.*

Voy. Pasquier, Monophile, p. 132. *&* 133. *& ses Œuvres mêlées, p.* 430.

Les Touches de des Accords, *p.* 29. *Merlin Cocaie*, *t.* 1. *p.* 292. *t.* 2. *p.* 384. *Cretin*, *p.* 213.

BRAGARDEMENT, *adv.* Bravement, gaiement, *Dict. d'Oudin & de Cotgrave.* Parlant de l'aventure de Philopœmen .... » L'hôteſſe le » voyant ſi laid & mal en conche, préſuma que ce fuſt quelqu'un des » gens du Capitaine qui eût été là envoyé devant, ſi lui fit fendre *bra-* » *gardement* du bois. » *Contes de Cholieres*, *fol.* 146. *verſo. Voy. Contes d'Eutrapel*, *p.* 221.

BRAGARDER, *verb.* Faire le beau, le galant, ou le brave. *Dictionnaire d'Oudin.*

BRAGARDER (ſe), pour ſe glorifier, ſe panader. *Dictionn. de Cotgrave.*

> .... Ton cœur audacieux :
> Ton vray meſtier, vilain malicieux,
> Dont l'ignorance au palais ſe *bragarde*;
> Eſt d'eſpier le bien qu'un pauvre garde,
> Et l'arracher en un plaid factieux.
>
> *Poéſies d'Amadis Jamin*, *fol.* 228. *verſo.*

BRAGARDISE, *ſubſt.* Bonne grace, gentilleſſe, élégance, propreté. *Dictionn. d'Oudin & de Cotgrave.*

BRAGAS, *adj.* Le même que *Bragard*, ci-deſſus, pour poupin, galant.

> Ces *bragas*, ces Coque-plumetz,
> Tranſiſz d'amour, je les commetz
> Pour s'i trouver.
>
> *Œuvre de Roger de Collerge*, *p.* 77.

BRAGES, *ſubſt.* Brayes, Haut-de-chauſſes. *Gloſſ. Latin de du Cange dans une citation Fr. au mot* Bragæ *ſous* Bracæ, *col.* 1266.

BRAGMARD, *ſubſt.* Le même que *Bracquemard* ci-deſſus; eſpece d'épée ou de coutelas, parce qu'il s'attachoit aux bragues ou brayes, comme la badelaire au baudrier, *Gladius balthearis. Voy. Rab.* 3. *p.* 127. *t.* 4. *p.* 21. & *t.* 5. *p.* 39. *Voy.* Braguemar *ci-après.*

BRAGMARDER. Le même que *Bracquemarder* ci-deſſus, pris dans un ſens obſcene. *Voy. Rab. t.* 2. *p.* 212.

BRAGONNIERE, *ſubſt.* Le même que *Braconniere* ci-deſſus; partie de l'armure, haut-de-chauſſe de maille. *Maurice*, *Hiſt. de Bret.*

Pref. p. xvj. *& Gloss. de l'Hist. de Bret. anc. édition.*

BRAGUES, *subst.* Haut-de-chausses. *Dictionn. de Borel, de Cotgrave, de Nicot, de Ménage & d'Oudin.* » Le Philosophe Hippias fut » curieux d'apprendre à faire sa cuisine & son post, ses robes, ses souliers, » ses *bragues.* » *Essais de Mont. t. 3. p. 330. Bragues avallades*, pour chausses bas. *Des Accords, Bigarrures, fol. 17. verso.* Il s'est pris aussi pour faste, luxe en habits. » Il commença à prescher combien les *bragues* » & les pompes étoient une chose détestable. » *Apologie pr. Herodote, p. 454.*

Harnois, chevaux, fiffres, tambours & trompes,
Riches habits, & grans *bragues* avoir,
Ce ne sont pas de l'Empire les pompes.
Cl. Marot, p. 222. Voy. Moyen de parvenir, p. 63.

BRAGUES, *subst.* Fanfaronade, ostentation.

Grans *bragues* ils faisoient, & fiere contenance,
Mais de sortir en place nully d'eulx ne s'avance.
J. Marot, p. 112.

Marcou souloit crier, & faire grosses *bragues*;
Mais ores vouldroient bien quitter harnois & bagues.
Idem, p. 143.

Voz ennemys font grosse *bragues*, mais
Ja cuide, quoy qu'ilz tiennent la main haulte,
Que, plus que vous, d'or & d'argent ont faulte.
Idem, p. 218. Voy. Faifeu, p. 61. & Cl. Marot, p. 128.

BRAGUE, *adj.* pour Brave ou Fier. Pierre Paul de Viterbe dit le *Brague* fait Comte de Bellocastro au Royaume de Naples. *La Salade, fol. 45. rect. col. 2.*

BRAGUE, *subst.* Mortaise, terme de Charpenterie. *Dict. d'Oudin.*

BRAGUE, *subst.* Terme de Marine, *dans Rab. t. 4. p. 85.* le même que *Brayes* dont il se sert *ibid. p. 146.* pour morceau de cuir ou de toile dont on entoure le pied du mât.

BRAGUEMART, *subst.* Le même que *Bracquemard* ci-dessus; espece d'épée ou de coutelas. *Epée, Dague ou Braguemart :* Parazonium. *Voy. Nouveau Coutumier général, t. 2. p. 6. col. 1.*

BRAGUER, *verbe.* Faire le brave. *Dict. d'Oudin & de Cotgrave : Glossaire de Marot.*

BRAGUER, *verbe.* Se parer, & *peut-être*, faire la fiere, ou la belle.

Outre plus une femme éthique
Ne sauroit être bonne bague :
Davantage, qui ne se *brague*,
N'est point prise au temps présent.
Cl. Marot, *p.* 121. & 122.

. . . Peut-estre on voit mainte qui *brague*,
Qui beaucoup près n'est point si bonne bague.
S. Gelais, *p.* 30. Les mêmes vers se trouvent répétés dans *Cl. Marot*, *p.* 93. & 218.

BRAGUEREAU, *adj.* pour Galant, Poupin.

Combien voit-on de tels galans
Pignez, tiffez, vrays mariollets,
Souventes fois, venans, allans,
Vers Dames doulcement parlans
Com *bragueraulx* aux bas colletz.
La Chasse & départie d'Amours, *p.* 115. *col.* 1.

BRAGUERIE, *subst.* Bravade, & Braverie. *Dict. d'Oudin & de Cotgrave.* Il est expliqué par jeu, divertissement dans le Glossaire des Arrêts d'amours. On lit cette phrase dans les arrêts : » Que deffenses » fussent faictes ausdictz deffendeurs & autres compaignons de la masquerie, mommerie, ou *braguerie*, de ne plus user de telles voyes de » faict, & commettre telz abus. *Arrêts d'Amours*, *p.* 409.

BRAGUESQUES, *subst.* Chausses, Brayes. *Diction. d'Oudin & de Cotgrave.* Braguesques & Chausses de pourpre. *Dans les Morales de Plutarque traduction d'Amyot*, *t.* 2. *p.* 129.

BRAGUETTES, (Bonnet à quatre) ancien bonnet quarré, où quatre *goutieres* appellées *braiettes* tenoient lieu des quatre cornes qu'on voit aujourd'hui. *Duchat sur Rab. t.* 4. *p.* 226. *Voy. Rab. t.* 5. *p.* 47. & *Dictionn. de Cotgrave.*

BRAGUEUR, *subst.* Joli, galant. *Diction. d'Oudin & de Cotgrave.* *Voy.* Bragard, *ci-dessus.*

BRAGUIBUS, *subst.* pour fier, glorieux qui fait l'important. C'est le sobriquet d'un cuisinier, *dans Rab. t.* 4. *p.* 172. C'est le nom d'un personnage ridicule qui ne va point à la guerre, & qui fait le brave ; *dans les Contes d'Eutrapel*, *p.* 220.

LE PASSAGE suivant, tiré du Traité de la Chevalerie ancienne & moderne, chap. 5, par le P. Menestrier, servira de supplément à tout ce que nous avons dit ci-dessus, pour

prouver la néceſſité d'un Gloſſaire François dans les Queſtions litigieuſes qui peuvent être portées devant les Tribunaux.

OST : *Armée*..... » Ce mot mal entendu fut cauſe d'un procès en » Normandie, où les Fiefs de Haubert doivent le *ſervice d'Oſt*; & comme » ces Fiefs ſe peuvent partager en huit parts, ce ſervice ſe partage auſſi, » ſelon les portions du Fief. Ainſi un Gentilhomme ayant un demi Fief » de Haubert fut *ſemons de rendre le ſervice de vingt jours d'Oſt*, ſelon la » Coutume, au lieu duquel on lui demandoit qu'il eut à fournir *vingt* » *journées de Femmes* pour faire la moiſſon, que l'on nomme l'*Aouſt* en » Normandie. Le Parlement de Paris caſſa le premier Arrêt qui avoit été » rendu ſur les lieux par des perſonnes qui n'entendoient pas la Coutume; » & déclara que le *ſervice d'Oſt* étoit celui du *Ban* & *Arriere-Ban* qui » a ſuccédé à ces anciens ſervices de Chevalerie. «

F I N.

